



Le CGA Nord-Ouest

Partenaire privilégié
des TPE et PME

CGA Nord-Ouest

Immeuble « Le Bretagne » - 57, avenue de Bretagne - 76100 Rouen
Tél. : 02 35 63 55 02 - Fax : 02 35 63 54 62 - contact@cgano.org - www.cgano.org



Le CGA Nord-Ouest est l'un des plus importants de France :
8 000 PME et TPE lui font confiance.

Association loi 1901, agréée par l'Administration Fiscale, il assure à ses adhérents :

- une assistance à la gestion,
- une prévention fiscale

Précieux compagnon de proximité des entrepreneurs, le CGA Nord-Ouest a une vocation d'assistance à la gestion et intervient en complément de l'expert-comptable.

Le CGA Nord-Ouest est régi par un Conseil d'Administration composé d'experts-comptables, d'adhérents et de représentants des compagnies consulaires.

CGA Nord-Ouest

57, avenue de Bretagne
BP 1049

76172 Rouen cedex 1

Téléphone : 02 35 63 55 02

Télécopie : 02 35 63 54 62



En adhérant au CGA Nord-Ouest, vous bénéficiez de nombreux **services**

Avantages fiscaux conséquents

La non-majoration de 25 %

sur le bénéfice imposable de votre entreprise (pour les entreprises à l'impôt sur le revenu).

La réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un CGA

de 915 €, dans la limite des 2/3 des dépenses engagées (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur au plafond du régime micro-entreprise).

La déductibilité intégrale du salaire du conjoint

(pour les non adhérents la déductibilité est plafonnée à 17 500 € par an).

Une aide à la gestion

Le dossier de gestion annuel : un outil efficace

Une description de la situation économique et financière de votre entreprise.

Les statistiques nationales et régionales réalisées de votre secteur d'activité.

Un dossier de prévention économique pour alerter et réagir face à des risques économiques et financiers.

L'observatoire économique : un éclairage unique

Une comparaison du chiffre d'affaires de votre entreprise à celui de vos proches concurrents.

Un baromètre unique en son genre : une analyse de l'évolution mensuelle et/ou trimestrielle des chiffres d'affaires de 2 000 PME-TPE régionales par branche d'activité.

Plus de tranquillité

Le Compte-Rendu de Mission

Un contrôle de cohérence, de concordance et de vraisemblance annuel de votre déclaration fiscale et votre déclaration de TVA.

Une garantie du sérieux de votre bilan également adressé à votre service des impôts.



L'accès à l'information

La lettre du centre

Un décryptage annuel de l'actualité économique national et régional, un focus entrepreneur et une présentation de l'équipe du CGA Nord-Ouest.

Une revue de presse

Un fil d'actualités hebdomadaire : au sein du CGA Nord-Ouest, sur le plan fiscal et social ainsi que les événements régionaux en rapport avec votre activité.

Un site Internet et la plateforme Caweb

Un échange facile et rapide avec nos différents services.

Des formations gratuites

Un programme de formation semestriel

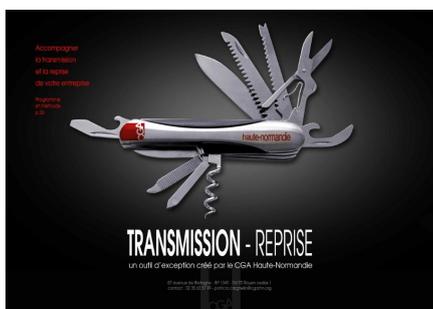
4 grands domaines : les métiers, la gestion, l'économie numérique et le développement professionnel.

Une offre de formation ciblée au plus près de vos attentes.



Le coût des formations inclus dans la cotisation annuelle pour vous, votre conjoint et vos collaborateurs

Un moyen efficace de développer son réseau professionnel.



Le CGA Nord-Ouest vous accompagne dans la mise en œuvre de votre **projet de Transmission / Reprise de votre entreprise** par une action dans la durée.

Téléchargez
le programme
de formation
sur notre site

www.cgano.org

Les bénéfices du projet :

- Le processus de Transmission / Reprise facilité par un climat de confiance grâce à une méthode expliquée et accompagnée à chaque étape.
- Réussite de la Transmission / Reprise de l'entreprise en prenant en compte à sa juste valeur le facteur humain.



L'équipe du CGA Nord-Ouest à votre service

Votre CGA, une vigie anti-crise

Avec le CGA Nord-Ouest, les dirigeants des TPE et PME sont mieux armés pour faire face aux mutations rapides de leur environnement.

Ils peuvent facilement :

- **analyser** leurs performances individuelles sur leur zone de chalandise grâce à l'Observatoire économique,
- **renforcer** leurs compétences en gestion, management, marketing ou informatique grâce à la formation,
- **anticiper** les difficultés et détecter les risques grâce aux outils de prévention.

Qui peut adhérer ?

Toute entreprise exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, de prestation de services ou agricole.

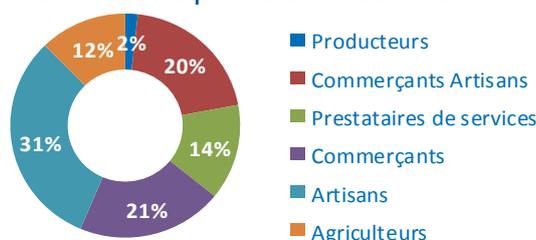
et quels que soient

- son régime juridique (entreprise individuelle ou société),
- son régime fiscal (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés),
- son régime d'imposition (réel, micro-entreprises).

Avantages fiscaux

Réservés aux adhérents soumis à l'impôt sur le revenu et déposant une déclaration de résultat sous un régime réel (réel simplifié d'imposition ou réel normal).

Répartition des adhérents par nature d'activité :



Quand adhérer ?

A tout moment, mais pour bénéficier des avantages fiscaux :

- Dans les **cinq premiers mois** de l'exercice comptable ou du début de l'activité.
- Dans le cas d'un transfert d'un autre centre, 30 jours au plus tard après la démission du précédent CGA.

Comment adhérer ?

En renvoyant un bulletin d'adhésion téléchargeable sur le site :

www.cgano.org

CGA Nord-Ouest

57, avenue de Bretagne

BP 1049

76172 Rouen cedex 1

Téléphone : 02 35 63 55 02

Télécopie : 02 35 63 54 62